Ln2 W. 15353

CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT

Sur l'importance du Commerce de l'Inde, des Isles de France et de la Réunion, & sur l'urgence de s'occuper de la conservation de ces deux Colonies;

FAIT AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC,

Le 25 frimaire, an troisième de la Rép. une, indiv. et démocratique.

PAR B. GOULY, député de l'Isle de France,

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CHAQUE pas de nos armées de terre a été marqué par une victoire. On a vu notre république naissante triompher de la réputation des généraux les plus fameux, de l'expérience si vantée des légions du Nord, de ces tactiques savantes créées par le génie de Frédéric, & de toutes les perfidies de la vieille politique européenne. Nous avons montré le même courage sur les mers; mais nous ne pouvions obtenir les mêmes succès.

Les causes en sont trop multipliées & trop évidentes pour qu'on les indique ici. L'empire des mers est donc resté au

Rare.
DC
141
.F74
no.
427

plus perfide de tous les peuples : un jour viendra, & ce jour n'eſt pas éloigné, où le plus brave & le plus généreux y reprendra tous ſes droits.

Loin de nous une vaine puſillanimité qui nous feroit déguiſer nos maux ; nous ſemblerions, en les cachant, douter de l'énergie nationale. Ne craignons pas de les découvrir, puiſque nous ſommes sûrs de les réparer : oſons le dire franchement ; il eſt vraiſemblable que nos poſſeſſions en Aſie ont été la proie de l'Angleterre. La ſituation actuelle de notre marine ne nous permet pas, ſans doute, de tenter les efforts néceſſaires pour les reprendre. Une telle propoſition ſeroit prématurée & imprudente en ce moment : le génie de la liberté doit ſe compoſer d'audace & de ſageſſe ; il ſe compromet à la fois quand il oſe trop & quand il n'oſe pas aſſez.

Nous devons maintenant porter nos regards plus près de nous. La France a perdu la Méditerranée : elle doit la reconquérir. Il faut recréer ſa marine, rouvrir au commerce du Levant des ſources d'opulence trop long-temps fermées, aſſurer l'approviſionnement des départemens du Midi, établir une communication facile avec Conſtantinople, montrer à la Porte l'eſpoir de notre alliance, & aſſocier ſes reſſentimens à des projets plus étendus.

Dans l'Océan, nous n'avons pas un moindre beſoin de protéger notre commerce, de contenir la tyrannie anglaiſe, & de ſecourir nos colonies des deux mondes.

Voilà où ſe bornent nos vœux les plus preſſans ; mais ce n'eſt pas où doivent ſe borner nos eſpérances.

Nous avons juſqu'ici plus accru notre gloire que nos richeſſes. La politique avare de l'Angleterre a fait un calcul tout différent : elle perd ſa renommée ; mais elle s'enrichit, & ſon or la conſole de ſon déshonneur. On s'eſt plu quelquefois à la montrer dans un état d'épuiſement & de langueur ; il eſt difficile d'en découvrir le motif. On n'avoit pas beſoin d'exagérer la foibleſſe de nos ennemis, pour nous donner plus d'aſſurance. A-t-on voulu dire, en nous peignant cette prétendue détreſſe de l'Angleterre, que la chûte d'un état eſt inévitable, quand la paſſion dominante n'y eſt plus que la ſoif de l'or ; quand l'or s'accumule dans un

petit nombre de mains; quand les fortunes individuelles, devenant de plus en plus colossales, donnent à quelques riches tous les moyens de domination, & favorisent par degré les éternelles conjurations du trône contre le peuple & la liberté. Nous conviendrons de la vérité de ces remarques : mais ce n'est pas sous ce point de vue moral & politique qu'on nous a présenté la situation de l'Angleterre; on a voulu nous persuader qu'elle étoit véritablement appauvrie; on a cherché, dans une pénurie imaginaire qu'elle n'éprouve pas, les causes de sa décadence prochaine, qui ne peut être que l'ouvrage de ses vices & de sa corruption.

Ceux qui nous ont fait ce tableau n'ont-ils pas dû craindre d'entretenir une dangereuse sécurité parmi nous, en diminuant à nos yeux la puissance réelle de nos ennemis? Ignoroient-ils que ces insulaires ont des ressources inépuisables dans leurs possessions dans les Indes orientales; que les subsides qu'ils tirent de ces immenses possessions sont si considérables, que la compagnie anglaise destinée à les recevoir, ne suffit pas pour les importer en Angleterre, & que la plupart des autres compagnies ou particuliers qui font ce commerce, prennent à Londres des lettres-de-change sur l'Inde.

C'est une chose digne d'attention, & attestée par les monumens les plus anciens de l'histoire, que les peuples qui ont tour à tour dominé dans l'Inde, ont été les plus opulens de l'univers. Cette terre antique & féconde renouvelle à chaque instant ses trésors, & le temps ne l'a point encore usée sous les révolutions de la nature & sous celles des empires; c'est elle qui nourrit l'orgueil & l'opulence des tyrans des mers : il faut donc les attaquer tôt ou tard dans ce centre de leurs richesses véritables & de leur puissance maritime.

Point de paix avec l'Angleterre que nous n'ayons détruit la suprématie qu'elle affecte sur les mers : ce vœu est celui de tous les Français; mais il ne peut se réaliser que sur les débris de son commerce dans les Indes : c'est là qu'il faut la frapper; ou toujours prompte à réparer ses blessures, elle y trouvera, dans de nouvelles richesses, les moyens de nous diviser, de nous corrompre, & d'acheter des ennemis contre la République.

L'indignation que le despotisme anglais inspire à tous les princes indiens, l'ancienne & juste animosité de Typoo-Sultan, que l'impéritie du gouvernement royal a trop peu secondé ; en un mot, les cruautés commises par le gouvernement britannique dans ces belles contrées, tous nous assure contre lui des alliés ardens & fidèles ; & l'humanité qui, des bords du Coromandel & du Malabar, a fait entendre vainement sa voix contre les crimes d'*Hasting* & de ses complices, attend que nous lui portions à la fois des consolations & des vengeances.

Je laisse ces grandes vues au comité diplomatique, & je m'empresse de répondre à une objection souvent répétée.

Convient-il à la France d'avoir des possession dans l'Inde?

Non sans doute, si les Anglais pouvoient en être expulsés ; si le commerce y étoit libre pour nous comme pour les autres nations européennes : mais tant qu'un peuple ennemi en est le maître, tant qu'il y trouve des moyens immenses & incalculables de richesses & de domination, notre intérêt nous ordonne de partager ces propriétés, & de ne pas devenir, par une fausse politique, les tributaires de notre plus cruel & plus puissant ennemi.

On a cité souvent, en parlant de nos rapports avec l'Angleterre, l'exemple de Carthage & de Rome. Ces rapprochemens offrent quelquefois des lieux communs, plus brillans que solides. La différence des temps & des lieux & des mœurs permet rarement que la politique des siècles anciens éclaire celle des siècles modernes. Cependant, puisqu'on a voulu établir ce parallèle, nous dirons qu'il s'adapte naturellement aux vues que nous venons de développer. Tant que les Romains n'eurent à combattre autour d'eux que des ennemis belliqueux & pauvres, ils n'employèrent que du fer & du courage ; mais quand ils furent obligés de lutter contre l'opulence de Carthage, ils cherchèrent à s'emparer aussi des sources de leurs richesses pour créer des flottes, les entretenir & les renouveler ; ils suivirent absolument le plan que nous traçons. Ils attaquèrent leur rivale dans ses colonies les plus florissantes ; ils frappèrent son commerce dans les Espagnes ; & dès-lors Carthage appauvrie succomba sous l'ascendant de Rome, & reçut les lois que lui imposa la victoire.

Nous ne proposons pas sans doute de précipiter l'exécution de ce projet, mais de préparer les moyens qui doivent en assurer le succès; il en est un qui nous reste encore, & que la sagesse de la Convention ne doit pas laisser échapper.

L'Inde n'est pas absolument perdue pour nous, tant que nous resterons possesseurs des isles de France & de la Réunion : c'est une clef précieuse à conserver, & toute notre politique doit se borner dans ce moment à la retenir dans nos mains. Les Anglais en connoissent l'importance, & en convoitent depuis long-temps la conquête, conquête qu'ils cherchent plus que jamais à effectuer.

Diverses circonstances doivent fixer notre attention sur la situation politique de ces isles. Le décret sur la liberté des nègres a pu armer des intérêts rivaux, fomenter quelques mécontentemens, exciter des troubles, & donner des espérances aux complots de l'aristocratie & de l'Angleterre, qui est là en force pour les favoriser, guettant le moment propice d'envahir ces colonies, de faire égorger tous les habitans patriotes, qui, depuis la révolution, sont restés dévoués à la République, & ont tout fait pour déjouer leurs projets contre-révolutionnaires, & ruiner le commerce hollandois & anglois, afin de s'emparer plus facilement de tout ce qu'ils possèdent.

C'est ainsi que les féroces Anglais en ont agi à Saint-Domingue & autres Antilles; l'on ne doit pas espérer qu'ils réservent un meilleur sort aux patriotes colons de l'Isle de France, dont ils ont tant à se plaindre.

Les premiers dangers de ce décret, qui n'a été connu au plutôt que sur la fin de juillet, ou au plus tard en septembre dernier, sont sans doute passés; mais hâtons-nous d'en prévenir de nouveaux. Plus ces isles sont importantes dans votre système, plus votre surveillance doit être active. Envoyez-y donc sans délai des forces physiques & morales.

Une petite flotte suffira pour ranimer le courage des patriotes, & garantir ces isles de toute attaque à l'extérieur, & de la guerre civile dans l'intérieur. Quelques représentans du peuple formeront la force morale; ils maintiendront l'esprit public, comprimeront les ennemis de tous

genres, & régleront toutes les parties de l'administration d'après les principes républicains, jusqu'à ce que vous ayez statué sur le mode organique qui convient aux colonies. Leur présence seule peut rétablir le calme dans les esprits justement alarmés & agités, & vous donner dans ces contrées lointaines, nous le répétons, la force morale qui vous y est nécessaire, puisqu'il vous est impossible d'y faire parvenir, même d'y envoyer une force physique telle qu'il la faudroit pour n'avoir rien à redouter & pouvoir tout entreprendre. Des représentans du peuple, en y assurant le bonheur & la paix intérieure, vous assureront en même temps l'alliance & des secours de toute espèce de Typoo-Sultan & autres puissances asiatiques qu'il est de votre intérêt de vous attacher. De concert avec ces puissances, en même temps qu'ils garantiront les isles de France & de la Réunion d'une invasion ou d'un bouleversement général, ces représentans du peuple prépareront les succès d'une opération offensive dans les Indes, tant pour reconquérir celles de vos possessions que les Anglais viennent de vous enlever, que pour les dépouiller de celles des Hollandais dont ils veulent s'emparer, & où, d'accord avec les Stathoudériens, ils ont mis garnison.

Il est donc du grand intérêt de la nation de se porter incessamment dans la mer des Indes, avec des forces capables de conserver les isles de France & de la Réunion, & de nuire au commerce de nos ennemis.

L'on sait que la saison est avancée, qu'il n'y a pas un moment à perdre, & que le succès des expéditions navales, pour les voyages de long cours, dépend presque toujours du choix du temps où on les entreprend.

Si l'on néglige quelques-unes de ces mesures, vous perdez sans retour deux superbes colonies, & vous livrez aux Anglais près de deux cent cinquante millions de matières précieuses pour alimenter nos manufactures & raviver le commerce en France; vous livrez aussi trois belles frégates & plus de cinquante navires marchands, dont la plupart sont chargés; enfin, vous leur assurez l'empire des mers & prolongez la guerre de la tyrannie contre la liberté, de tout quoi vous restez responsables à la Nation française.

Voici le projet de décret que l'on propose:

ARTICLE PREMIER.

Il ſera envoyé trois repréſentans du peuple au-delà du cap de Bonne-Eſpérance; ils ſont inveſtis des mêmes pouvoirs que les repréſentans du peuple près les armées & dans les départemens.

II.

Deux repréſentans du peuple ſont deſtinés pour les iſles de France & de la Réunion, & le troiſième pour toutes les autres poſſeſſions françaiſes au-dela du cap de Bonne-Eſpérance; ce dernier ne pourra exercer aucun pouvoir dans les iſles de France & de la Réunion.

III.

Ces trois repréſentans concerteront néanmoins enſemble toutes les opérations navales, militaires & diplomatiques, que les circonſtances exigeront; ils en agiront de même pour celles des finances, & ſe conformeront, autant que poſſible, aux inſtructions que leur donneront les divers comités de la Convention nationale, pour l'organiſation intérieure de ces colonies.

IV.

Le comité des finances préſentera, dans dix jours & ſans nul délai, un projet de décret à la Convention nationale ſur le moyen de retirer le papier-monnoie & les bons de caiſſe émis dans ces iſles, & d'y ſubſtituer des aſſignats républicains, conformément au décret du huit brumaire de l'année dernière.

V.

Le comité de ſalut public eſt chargé de nommer les repréſentans du peuple les plus propres à cette miſſion, & de faire executer très-promptement le préſent décret.

B. GOULY.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE. Frimaire, an 3.